

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le **6 septembre 2022**, le conseil a adopté les règlements suivants :

RÈGLEMENT UNIFORMISÉ 2022-335 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2008-104 RELATIVEMENT À LA PROPRIÉTÉ, LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

RÈGLEMENT 2022-336 SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

RÈGLEMENT 2022-337 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-318 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT 2022-338 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-322 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS CONCERNANT LE STATIONNEMENT DANS LES RUES

Ces règlements peuvent être consultés en ligne à l'adresse : www.rougemont.ca ou en faisant une demande par courriel à l'adresse : dg@rougemont.ca.

Donné à Rougemont, ce 12^{ième} jour du mois de septembre 2022.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 12^{ième} jour du mois de septembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 septembre 2022.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière